



Rapport Annuel 2025



Sommaire

01 Introduction

Mission et contact	p.	03
Message de la présidence	p.	04
Message de la direction	p.	05

02 L'Association

Projet socio-éducatif et socio-andragogique	p.	06
Base de données : Pergament	p.	07

03 Missions

Pôle enfance	p.	08
Pôle monitorat	p.	09

04 Finances

Rapport trésorerie	p.	10
Comptes	p.	11 - 13
Annexes aux comptes	p.	14 - 19
Subventions	p.	20 - 21
Remerciements	p.	22

Mission et contact

Grandir, apprendre, s'épanouir :
notre engagement pour la Jeunesse.

Notre mission

Association à but non lucratif reconnue d'utilité publique, le CPV se dédie à l'organisation de camps de vacances et d'activités de loisirs pour les enfants et adolescent·es de Suisse et des pays frontaliers.

Plus que des moments de loisirs, nos séjours sont des lieux d'apprentissage, de partage et de découverte, où chaque jeune peut s'épanouir dans un cadre inclusif et bienveillant.

Nous sommes fier·es de défendre des valeurs fortes telles que le respect des personnes et de la nature, la solidarité, ainsi que l'autonomisation des jeunes.

Le CPV joue un rôle clé dans la formation des jeunes adultes en leur offrant la possibilité de prendre des responsabilités dans un lieu d'expérimentation et d'innovation sociale, dans une optique de pratique citoyenne, sous la supervision de notre équipe professionnelle pluridisciplinaire.

Dans un cadre bienveillant et dynamique, ils·elles apprennent à accompagner les enfants, à innover et à s'adapter, faisant de leur engagement une expérience enrichissante, tant sur le plan personnel que professionnel.

Vos dons font la différence !

Vos dons financent des séjours pour les familles aux revenus modestes, soutiennent la formation de jeunes encadrant·es et contribuent à offrir des loisirs accessibles à tous·tes.

IBAN : CH21 0900 0000 1773 9084 6

CCP : 12-1621-7

Mention « Don – Merci »

Chaque don est précieux et fait la différence.

Rencontrez-nous

Envie d'en savoir plus sur nos séjours ou nos formations ? Passez nous voir ou contactez-nous !



Avenue du Mail 2
1211 Genève



022 809 49 79
du mardi au vendredi, 13h - 17h



info@camp.ch



... SUBVENTIONNÉ ...
... PAR LA ...
VILLE DE GENÈVE



Message de la présidence



© Athéna LEROY

Loïc LOPEZ

Une dynamique de clarification et de responsabilité

L'entrée en fonction du comité de transition a marqué l'ouverture d'un cycle de structuration essentiel pour le CPV. À mi-mandat, les avancées réalisées permettent de poser un regard confiant sur le chemin parcouru. Les rôles se précisent, les responsabilités s'assument et les équilibres se consolident.

Le travail mené autour du Règlement de l'Organisation constitue une étape déterminante. Il traduit une vision claire de la gouvernance. Cette clarification renforce la capacité d'action de l'association tout en sécurisant ses prises de décision.

Le CPV a renforcé ses dispositifs de gestion des risques et de traitement des signaux faibles notamment avec la mise en place de l'outil Trusty participant ainsi à consolider un cadre éthique exigeant fondé sur la transparence, la proportionnalité et la protection des personnes.

Une organisation renforcée par l'engagement de ses équipes

L'année a été marquée par un investissement particulièrement important de l'équipe professionnelle, qui a permis de contribuer à améliorer la lisibilité, la cohérence et la qualité des actions menées.

Le comité tient à adresser ses remerciements sincères à l'ensemble des collaborateur·trices, ainsi qu'à la direction, qui assume cette fonction avec constance et détermination depuis 2017. Leur engagement a été un facteur clé de stabilité et de progression.

Nous souhaitons également saluer l'implication essentielle de l'équipe de formation, dont le travail auprès des moniteur·trices constitue un pilier central de la qualité des séjours. Leur engagement dans la transmission, l'accompagnement et l'exigence pédagogique contribue directement aux missions éducatives du CPV.

Je tiens également à remercier sincèrement les membres du comité pour leur engagement qualitatif et bénévole, où la collaboration prime. Enfin, nous remercions chaleureusement l'investissement des moniteur·trices, la confiance des familles ainsi que le soutien de nos partenaires, qui constituent ensemble le socle vivant du CPV.

Affirmer une vision inclusive des séjours

Le CPV poursuit son évolution vers une approche résolument inclusive de ses séjours. Au-delà de l'accueil, il s'agit d'adapter nos pratiques pour répondre à la diversité des besoins, des parcours et des réalités sociales en faisant de la mixité une richesse éducative et un levier de cohésion.

Dans un contexte marqué par des tensions sociales et des inégalités croissantes, cette orientation constitue un choix fort : celui de proposer des espaces où chaque enfant et jeune peut trouver sa place, se sentir reconnu·e et évoluer au sein d'un collectif respectueux des singularités.

Message de la direction



© Athéna LEROY

Sarah SANDOZ

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité du travail engagé en 2024, avec une volonté affirmée de stabiliser nos pratiques, d'affiner notre vision et de renforcer la cohérence globale de notre organisation. Elle a été marquée par un important travail de fond, mené avec rigueur et engagement par l'ensemble des équipes, afin d'ancrer durablement la qualité de nos actions.

Une vision et organisation éducative clarifiée

Un travail approfondi a été réalisé pour garantir la cohérence et le sens de nos actions auprès des enfants, des jeunes et des équipes. Notamment autour du projet socio-éducatif et socio-andragogique (cf. page 6). Cette démarche nous a permis de préciser et d'assumer pleinement ce qui est concrètement mis en œuvre au sein du CPV, en particulier autour de la notion de mixité dans les séjours, envisagée dans toutes ses dimensions. L'année a également permis de stabiliser l'organigramme avec la mise en place d'une direction centralisée, structurée

autour de deux pôles distincts correspondant aux missions principales du CPV : enfance et monitorat. Cette évolution renforce la lisibilité de notre fonctionnement et soutient une meilleure articulation entre pilotage stratégique et mise en œuvre opérationnelle.

Un renforcement significatif de la qualité des pratiques

Une révision complète a été menée par l'équipe, tant sur les outils que sur les pratiques, avec pour objectif d'améliorer de manière concrète la qualité des séjours et de la formation. Cet engagement s'appuie également sur l'investissement constant de l'équipe de formation, composée de personnes engagées depuis plusieurs années ou plus récemment, mais toutes animées par une même volonté de transmettre et d'accompagner les moniteurs et monitrices avec exigence et bienveillance.

Ce travail a abouti à la mise en place de nombreuses évolutions dès février 2026, visant à simplifier les démarches administratives, renforcer la cohérence des dispositifs et surtout, améliorer l'expérience vécue par les enfants et les jeunes.

Les éléments attendus par le Service d'audit interne de l'Etat de Genève ont été transmis dans les délais concernant les ajustements nécessaires en matière de gouvernance, de gestion financière et de conformité à la législation sur la protection des données. La finalisation du cadre de gouvernance interviendra en 2026, avec une validation prévue lors de l'Assemblée générale.

Se projeter avec sens vers l'avenir

Enfin, l'année 2025 a ouvert une perspective particulière avec la préparation du 60e anniversaire du CPV. Ce projet sera abordé avec humilité et sobriété, dans une intention claire de recentrer nos ressources et notre énergie sur l'essentiel, en continuant à faire vivre ce qui constitue le cœur de notre engagement depuis 1966 : **offrir aux enfants et aux jeunes des expériences de qualité, porteuses de sens et de souvenirs durables.**

Projet socio-éducatif et socio-andragogique

Un nouveau projet comme socle commun aux deux missions indissociables de notre association

L'année 2025 a été marquée par un travail approfondi de révision du projet socio-éducatif et socio-andragogique qui constitue aujourd'hui un document central pour l'Association. Plus qu'une mise à jour formelle, il s'agit d'une redéfinition claire et assumée de notre cadre éducatif et formatif, en lien avec les évolutions du terrain et les enjeux sociaux contemporains.

Ce projet réunit dans un même document les deux dimensions indissociables de notre action : l'accompagnement des enfants et des adolescent·es dans les séjours ainsi que la formation des jeunes adultes engagé·es dans le monitorat. Cette approche intégrée permet de garantir une cohérence forte entre ce que vivent les enfants et la posture des équipes qui les encadrent en affirmant que la qualité des séjours repose autant sur l'expérience proposée que sur la qualité de la formation.

Dans ce cadre, une attention particulière a été portée à la notion de mixité, envisagée de manière large et concrète : mixité de genres, de milieux sociaux, de parcours de vie, de capacités et d'expériences. Dans un contexte où les espaces de rencontre se digitalisent et où les inégalités peuvent se renforcer, le CPV affirme son rôle comme lieu de vie collective favorisant la rencontre, la compréhension mutuelle et l'apprentissage du vivre-ensemble. La mixité n'y est pas pensée comme un principe abstrait, mais comme une réalité à accompagner, à encadrer et à rendre possible au quotidien, notamment dans les dynamiques de groupe et les temps de vie partagée.

Au fil de ce travail, nous avons cherché à nommer avec précision ce que nous faisons déjà tout en renforçant certains axes devenus essentiels aujourd'hui : la sécurité

affective, la protection de l'intégrité, l'inclusion, la participation et la prise en compte de la diversité des parcours. Ces éléments ne sont pas nouveaux dans nos pratiques mais ils sont désormais explicités, structurés et pleinement assumés comme des priorités éducatives.

Le projet clarifie également nos objectifs de développer l'autonomie, faire vivre la coopération, soutenir l'expression et la créativité, accompagner les émotions ou encore renforcer le lien à la nature. Il traduit ces intentions en principes pédagogiques concrets, directement mobilisables sur le terrain par les équipes.

Enfin, ce document joue un rôle structurant dans notre organisation. Il devient une référence commune pour l'ensemble des acteur·trices du CPV, équipes professionnelles, formateur·trices, moniteur·trices, comité, parents et enfants. Il assure un lien clair entre nos valeurs, nos pratiques et nos exigences institutionnelles. Il s'inscrit ainsi pleinement dans notre démarche d'amélioration continue et dans les cadres de référence qui guident notre action.



Base de données : Pergament

Un socle numérique pour faire évoluer le CPV

Le projet Pergament est né en 2023 avec une idée simple : remplacer une base de données devenue trop limitée. Très vite, il a pris une autre dimension. Aujourd'hui, il ne s'agit plus seulement d'un outil informatique mais d'un système qui va structurer l'ensemble du fonctionnement du CPV.

Les objectifs sont de mieux organiser notre travail, sécuriser nos activités et gagner en lisibilité. Pergament vient soutenir concrètement ce que nous faisons au quotidien, autant sur le terrain que dans le pilotage de l'association.

Pourquoi ce projet ?

Nos outils actuels montrent leurs limites. La base de données utilisée depuis 1993 repose sur une technologie ancienne et son évolution reste relativement contrainte, ce qui peut compliquer certaines adaptations et limiter notre marge de manœuvre.

Elle s'appuie sur des données parfois dispersées et des processus peu visibles. Cela complique le suivi, ralentit certaines tâches et fragilise l'organisation. Cela rend aussi plus difficile la production de reporting précis et fiables, notamment pour répondre aux attentes des financeurs et des organismes qualité.

Dans un contexte où les activités se développent et se complexifient, nous avons besoin d'un système plus solide, plus clair et plus fiable. Pergament répond à ce besoin en s'appuyant sur des technologies actuelles, ouvertes et accessibles afin de réduire les dépendances et sécuriser l'avenir.

Un système pensé pour nos activités

Pergament est construit à partir de ce que nous faisons réellement. Il suit deux grands parcours ; celui des séjours et celui des moniteurs-trices. Chaque parcours est structuré du début à la fin : conception, préparation, réalisation, puis bilan. Cela permet de mieux voir où on en est, de clarifier les responsabilités et de garder une trace de ce qui a été fait.

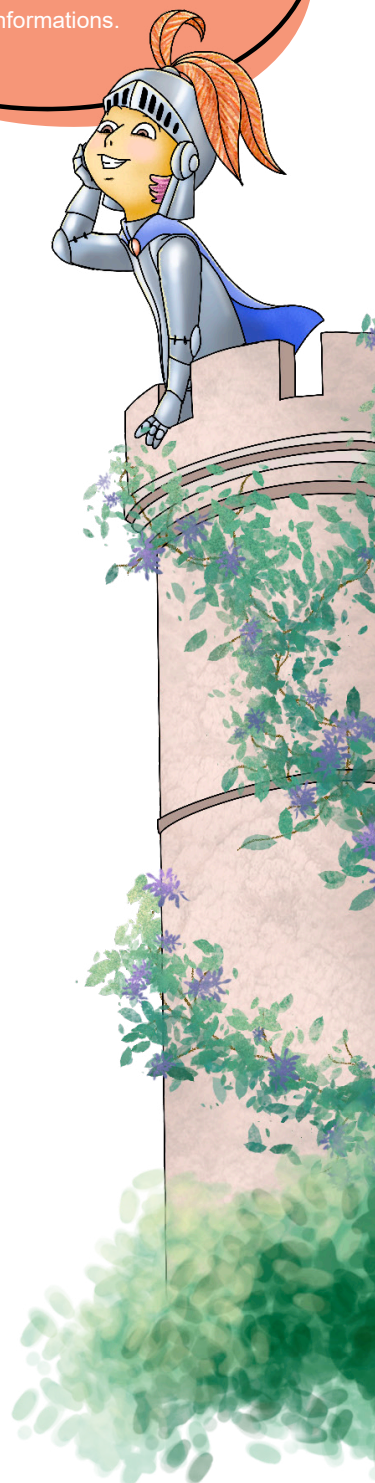
Pergament permettra aussi de mieux suivre nos activités. Il rend les informations plus accessibles, facilite la production d'indicateurs et renforce la traçabilité. C'est un outil qui aide à prendre des décisions, à suivre les finances et à garantir la qualité de nos dispositifs.

Et ensuite ?

Au-delà des besoins actuels, Pergament ouvre beaucoup de possibilités. Il permettra un meilleur suivi des parcours, une meilleure anticipation des besoins des enfants et des équipes ainsi qu'une vision plus globale de nos activités. Il contribuera aussi à simplifier la gestion administrative sur le terrain, afin de libérer du temps pour les équipes et leur permettre de se concentrer sur les séjours, les jeunes et les enfants.

Pergament (n.m.)

du latin pergamenum, « parchemin », support ancien d'écriture utilisé pour conserver et transmettre durablement les informations.



Pôle enfance

Une année d'ajustement et d'enseignements

Si la participation globale et certains indicateurs de fréquentation sont en recul par rapport à 2024, cette évolution semble s'expliquer en 2025 en partie par une transformation des attentes et des habitudes des familles.

On observe notamment une fréquentation plus contrastée selon les types de séjours, révélant un décalage entre une partie de notre programmation et la demande actuelle. Un changement dans les pratiques de l'Hospice Général semble également limiter l'accès à nos séjours pour certaines familles au bénéfice de leur soutien¹.

Par ailleurs, l'intérêt des familles pour le fonds Mimosa ne cesse de croître, avec 337 demandes déposées ayant conduit à l'octroi de 299 aides individuelles. Le montant total distribué s'élève ainsi à CHF 53'129. Cette aide financière essentielle reste limitée et nous a conduits à refuser 38 demandes. Ce constat renforce notre volonté de poursuivre notre engagement à offrir des séjours de qualité tout en assurant leur accessibilité.

Ces constats ont constitué un point d'appui important pour l'analyse de l'offre. Ils ont permis d'identifier des pistes d'ajustement dans la construction du programme, tant dans les thématiques proposées que dans les formats pour 2026. Ainsi, que dans la méthodologie de travail, menant notamment à la restructuration de la direction à la fin de l'été 2025.

Dans le même temps, la qualité des expériences vécues reste globalement reconnue. Les retours des enfants, des jeunes, des familles ainsi que des équipes d'encadrement mettent en avant des séjours appréciés, confortant le CPV dans le cœur de l'esprit de ses séjours.

L'année 2025 met ainsi en évidence la nécessité d'un ajustement progressif entre les besoins des familles et notre programme. Dans la perspective du 60e anniversaire, cette approche consciente et responsable face aux apprentissages de cette année constitue une clé de voûte de notre projet et de notre identité.

122

Séjours réalisés

12'164

Journées enfants réalisées

2'151

Enfants et jeunes

94%

Taux de remplissage moyen

89%

De l'objectif journées enfants atteint

4.3 ★

De satisfaction

¹ rsGE J 4 04.01 : Règlement d'application de la loi sur l'aide sociale et la lutte contre la précarité (RASLP), art. 10, al. 1 et 2, let. e et f.

Pôle monitorat

Équipes encadrantes

En 2025, 592 postes de moniteur·trices ont été pourvus en séjour. La proportion de moniteur·trices chartocompatibles atteint 93 %, soit un niveau nettement supérieur aux exigences des règles de base du Groupement genevois pour la qualité dans les organismes de vacances fixées à 50 %. Ces résultats témoignent de la qualité du recrutement et du suivi des équipes, et constituent un motif de satisfaction pour l'Association.

592

Moniteur·trices et responsables

Centre de formation

Le centre de formation a formé 242 moniteur·trices, dont 162 dans le cadre de formations spécifiques ou continues. L'indemnisation des moniteur·trices participant aux ateliers de formation a été mise en place afin de valoriser leur engagement. Par ailleurs, le nombre de formateur·trices a augmenté, accompagné d'une révision du processus de sélection et de formation, renforçant la qualité et la cohérence du dispositif.

162

Moniteur·trices formé·es en continu

Néanmoins, à ce jour, seul·es 62 % des moniteur·trices sont formé·es à la prévention des abus sexuels. Notre objectif est de former l'ensemble des effectifs sur cette thématique. Cette progression reste toutefois dépendante de la capacité d'accueil d'un partenaire externe, qui ne permet pas actuellement de répondre à l'ensemble des besoins. Des pistes sont en cours d'analyse, notamment la possibilité de former l'équipe de formation interne afin de délivrer ces contenus.

10

Formations de base

19

Formations continues

Coordination du pôle monitorat

En 2025, un important travail de stabilisation du programme de formation et des documents associés a été mené par la personne nouvellement en charge de la coordination de la formation, en collaboration avec son équipe de formateur·trices et la direction. Ces efforts ont permis à l'association de renouveler sa certification eduQua:21.

242

Participant·es aux formations

Un travail de fond a également été mené sur le système organisationnel du Pôle Monitorat, avec des réflexions approfondies en septembre ayant conduit à l'élaboration d'un plan d'action sur 12 mois visant à ajuster les pratiques. Ce travail s'est traduit par une amélioration du suivi individuel des moniteur·trices et une clarification du traitement administratif, contribuant à une meilleure lisibilité et efficacité du fonctionnement global.

Ces travaux de coordination se concrétiseront pour l'été 2026 avec la création d'un guide des moniteur·trices, l'élaboration d'un projet socio-andragogique intégré au projet socio-éducatif afin de renforcer l'accompagnement des jeunes moniteur·trices, ainsi que le développement de kits pédagogiques destinés à soutenir les équipes dans la conception et la mise en œuvre des séjours.

Rapport trésorerie

L'exercice 2025-2026 confirme la poursuite de la dynamique de croissance engagée l'année dernière, réalisant un bénéfice net de CHF 49'951.05. Le résultat d'exploitation s'élève à CHF 100'654.76, avec un total de recettes atteignant CHF 2'276'032.31 et des charges d'exploitation s'élevant à CHF 2'175'377.55. Cet excellent résultat témoigne de la grande vigilance de notre directrice Sarah Sandoz qui, dès mars 2025, après avoir constaté une baisse des journées enfants lors du premier trimestre de l'année, a rapidement su maîtriser strictement les dépenses d'exploitation. Le comité et l'équipe du CPV la remercient vivement pour cette gestion efficace et ce bénéfice qui permet de recapitaliser les finances de l'Association.

Au 31 janvier 2026, le total des actifs de l'Association s'élève à CHF 991'617. Toutefois, il reste nécessaire de demeurer vigilant, en particulier concernant les fonds affectés aux aides financières. En effet, l'alimentation du Fonds Mimosa par la vente de fleurs est en baisse continue depuis plusieurs années et une Fondation ne pourra pas renouveler son soutien dès 2026, créant ainsi un manque pour ce fonds entièrement financé par des actions philanthropiques.

En parallèle, le nombre de demandes ainsi que le montant des aides allouées restent globalement stables au regard des journées enfants. Néanmoins, une augmentation est à envisager au vu de l'appauvrissement des familles, notamment perceptible à travers le nombre de demandes refusées chaque année. Certaines modalités actuelles de soutien financier, reposant sur des montants forfaitaires versés de manière échelonnée, peuvent en effet limiter leur affectation effective aux séjours par les familles.

Au cours de cet exercice, nous avons finalisé avec succès la partie financière de l'audit du Service d'audit interne (SAI) de l'État de Genève initié en 2023. Par ailleurs, le CPV a procédé au renouvellement de son organe de révision et collabore dorénavant avec la société PKF Fiduciaire SA dont le mandat a débuté lors de la révision des comptes 2025-26.



© Athéna LEROY

Lia GIACOMINI

Mille mercis !

J'aimerais remercier chaleureusement tous nos partenaires financiers qui rendent possibles nos ambitieux projets et permettent au CPV d'accorder un soutien précieux aux familles qui en font la demande et qui nous donnent la possibilité de proposer des activités variées à un prix raisonnable.

J'aimerais également remercier l'équipe de responsables et de moniteur-trice-s pour leur engagement durant l'année écoulée. C'est en partie grâce à leur motivation et leur implication que nos camps et nos centres aérés peuvent exister.

Pour finir, j'aimerais remercier chaudement l'équipe des collaborateur-trice-s, ainsi que la Direction, qui ont su fournir un travail remarquable et respecter de façon exemplaire le budget projeté.

Comptes

Bilan au 31 janvier 2026

ACTIF	31.01.2026	31.01.2025
ACTIFS CIRCULANTS		
LIQUIDITES	296 315.60	350 836.28
Caisse	28 560.82	10 382.38
Poste	207 327.60	282 536.80
Banque	60 427.18	57 917.10
REALISABLES	6 271.21	20 465.73
Débiteurs	6 271.21	20 465.73
AUTRES ACTIFS CIRCULANTS	58 775.47	96 036.73
Comptes de régularisation	58 775.47	96 036.73
TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS	361 362.28	467 338.74
ACTIFS IMMOBILISES		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	628 837.49	637 967.89
Immeuble Groenroux	591 992.15	608 040.55
Téléphonie	7 189.00	8 152.70
Équipement informatique	6 909.26	9 651.36
Mobilier et électroménager	22 747.08	12 123.28
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 418.00	1 418.00
Participation Centre sportif Vallée de Joux	1 000.00	1 000.00
Parts SCI Saint-Sorny	418.00	418.00
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES	630 255.49	639 385.89
TOTAL DE L'ACTIF	991 617.77	1 106 724.63

Comptes

Bilan au 31 janvier 2026

PASSIF		31.01.2026	31.01.2025
FONDS ETRANGERS			
DETTES A COURT TERME		281 667.15	452 567.63
Créanciers divers		2 826.35	4 506.70
Comptes de régularisation		278 840.80	448 060.93
TOTAL DES FONDS ETRANGERS		281 667.15	452 567.63
FONDS AFFECTES			
Fonds Mimosa		53 633.13	14 936.76
Fonds Loisirs pour Tous		9 184.00	676.00
Fonds projets		0.00	6 230.10
Fonds travaux immeuble		463 998.55	480 046.95
Fonds Helvetia-Mix		1 810.00	1 810.00
Fonds informatique		117 689.70	136 773.00
TOTAL DES FONDS AFFECTES		646 315.38	640 472.81
FONDS PROPRES			
Résultat reporté	6	13 684.19	48 595.01
Résultat période 2025-2028	7	0.00	-49 999.33
Bénéfice / perte de l'exercice	7	49 951.05	15 088.51
TOTAL DES FONDS PROPRES		63 635.24	13 684.19
TOTAL DU PASSIF		991 617.77	1 106 724.63

Comptes

Compte d'exploitation pour l'exercice 2025-2026

	Budget 2025-2026		Exercice 2025-2026		Exercice 2024-2025	
RECETTES						
Recettes des séjours	1 182 953.00	49.63%	953 535.37	41.89%	1 101 478.26	45.30%
Subventions	1 005 655.00	42.20%	1 024 475.00	45.01%	889 910.00	36.60%
Dons affectés	96 200.00	4.04%	136 825.37	6.01%	251 280.05	10.33%
Autres dons	98 000.00	4.11%	159 547.60	7.01%	175 643.70	7.22%
Recettes diverses	500.00	0.02%	1 648.97	0.07%	13 057.54	0.54%
TOTAL DES RECETTES	2 383 308.00		2 276 032.31		2 431 369.55	
CHARGES D'EXPLOITATION						
Dépenses des séjours	690 978.00	28.83%	571 777.90	26.28%	642 037.32	28.00%
Aides accordées aux familles	77 000.00	3.21%	62 283.10	2.86%	78 522.00	3.42%
Soutien accordé aux séjours	51 400.00	2.14%	42 722.00	1.96%	64 927.30	2.83%
Frais de personnel	1 019 705.00	42.55%	1 033 631.89	47.52%	1 016 360.49	44.33%
Indemnités encadrement	231 152.00	9.65%	187 965.26	8.64%	207 934.17	9.07%
Formation des moniteurs-trices	72 873.00	3.04%	55 156.98	2.54%	62 444.31	2.72%
Frais de locaux	83 535.00	3.49%	86 785.51	3.99%	78 104.05	3.41%
Frais de véhicules	13 225.00	0.55%	6 591.16	0.30%	15 533.21	0.68%
Frais administratifs	67 551.00	2.82%	69 080.11	3.18%	70 037.74	3.05%
Frais de fonctionnement	88 955.00	3.71%	59 383.64	2.73%	56 836.89	2.48%
TOTAL DES CHARGES	2 396 374.00		2 175 377.55		2 292 737.48	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-13 066.00		100 654.76		138 632.07	
<i>Recettes Groenroux</i>	26 720.00		31 247.00		22 852.75	
<i>Charges Groenroux</i>	-26 749.00		-29 636.46		-28 776.36	
<i>Charges et produits exceptionnels</i>	-5 000.00		-24 312.38		-40.00	
<i>Amortissements</i>	-23 950.00		-22 159.30		-24 498.60	
RÉSULTAT AVANT VARIATION DES FONDS	-42 045.00		55 793.62		108 169.86	
<i>Utilisation des fonds affectés</i>	137 400.00		130 982.80		158 198.70	
<i>Attribution aux fonds affectés</i>	-96 200.00		-136 825.37		-251 280.05	
RESULTAT DES FONDS AFFECTÉS	41 200.00		-5 842.57		-93 081.35	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-845.00		49 951.05		15 088.51	

Annexes aux comptes

Principe de comptabilisation

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables légaux en Suisse. Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus. En outre, les états financiers sont établis conformément aux normes comptables « Swiss GAAP RPC ». Les montants présentés dans ces états financiers sont exprimés en Francs suisses.

Principes généraux d'évaluation comptable

Liquidités et dettes bancaires

Les liquidités sont portées au bilan à leur valeur nominale. Les dettes figurent pour leurs montants dus en capital et intérêts.

Débiteur·trices

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale sur la base des prestations réalisées à la date de la clôture.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties de façon linéaire, selon les taux suivants :

- | | | | |
|----------------|--------------|---------------------------|----------------|
| • Immeubles : | 1.5% | • Matériel informatique : | 16.66% (6 ans) |
| • Téléphonie : | 10% (10 ans) | • Véhicules : | 20% (5 ans) |
| • Mobilier : | 10% (10 ans) | • Matériel : | 25% (4 ans) |

Le seuil d'activation des immobilisations corporelles est de CHF 2'000.- par objet ou groupe d'objets de même nature. Compte tenu de son usage, le matériel des séjours est considéré comme « consommable » et partant, n'est pas immobilisé.

Créancier·ères divers·es

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur vénale.

La comptabilisation implique l'enregistrement des factures correspondant à des livraisons ou à des prestations réalisées à la date de clôture.

Notes concernant le Bilan et le Compte d'Exploitation

Débiteur·trices

Une gestion rigoureuse des débiteur·trices depuis la fin de l'exercice 2024 a permis de réduire de façon importante les sommes dues pour les séjours. En outre, certaines créances hors séjours considérées comme douteuses ont été annulées sur l'exercice 2025-26.

Annexes aux comptes

Fonds affectés

Variation des fonds affectés au 31 janvier 2026

	Solde au 01.02.2025	Recettes Dotation	Dépenses Utilisation	Dissolution	Solde au 31.01.2026
Fonds Mimosa ¹	14 936.76	91 825.37	-53 129.00	0.00	53 633.13
Fonds Loisirs pour Tous ²	676.00	45 000.00	-36 492.00	0.00	9 184.00
Fonds Projets ³	6 230.10	0.00	-6 230.10	0.00	0.00
Fonds Travaux immeuble ⁴	480 046.95	0.00	-16 048.40	0.00	463 998.55
Fonds Helvetia-Mix ⁵	1 810.00	0.00	0.00	0.00	1 810.00
Fonds informatique ⁶	136 773.00	0.00	-19 083.30	0.00	117 689.70
Total des fonds	640 472.81	136 825.37	-130 982.80	0.00	646 315.38

Variation des fonds affectés au 31 janvier 2025

	Solde au 01.02.2024	Recettes Dotation	Dépenses Utilisation	Transferts	Solde au 31.01.2025
Fonds Mimosa ¹	12 293.21	61 280.05	-58 636.50	0.00	14 936.76
Fonds Loisirs pour Tous ²	4 005.00	40 000.00	-43 329.00	0.00	676.00
Fonds Projets ³	27 828.40	0.00	-21 598.30	0.00	6 230.10
Fonds Travaux immeuble ⁴	496 059.85	0.00	-16 012.90	0.00	480 046.95
Fonds Helvetia-Mix ⁵	3 560.00	10 000.00	-11 750.00	0.00	1 810.00
Fonds informatique ⁶	3 645.00	140 000.00	-3 227.00	-3 645.00	136 773.00
Total des fonds	547 391.46	251 280.05	-154 553.70	-3 645.00	640 472.81

Annexes aux comptes

¹ Le fonds Mimosa permet d'accorder des réductions des prix des séjours aux familles genevoises qui en font la demande, sur la base de leur RDU. Il a été alimenté par quatre dons, de la part de la Fondation Albatros, de la Fondation Alfred et Eugénie Baur, de la Fondation pour le Secours Mutuel des Orphelins (FSMO) et d'une Fondation privée genevoise, ainsi que par le bénéfice de la traditionnelle vente de fleurs en janvier 2025. À cela viennent s'ajouter des dons privés ponctuels.

² Un contrat de partenariat a été établi avec la Fondation Albatros ayant pour but de créer un fonds affecté afin de diminuer le prix des séjours uniformément à hauteur de 3.- CHF par jour et par enfant.

³ Le fonds Projets a été mis à profit pour notre programme des séjours de février à l'été 2025. Il a permis de baisser le prix de certains séjours onéreux (voile, équitation) afin de les rendre plus accessibles.

⁴ Le fonds Travaux immeuble est amorti parallèlement à l'immeuble Groenroux.

⁵ Le fonds Helvetia-Mix a été constitué au début de l'exercice 2019. Il a pour but de favoriser l'accueil d'enfants et de jeunes migrant-es dans les activités proposées par le CPV. Le projet d'intégration lié au fonds a été mis en pause pour l'année 2025.

⁶ Le fonds informatique a été alimenté par le don d'une fondation privée fin 2024 afin de mener un projet de refonte de la base de données de l'Association. Il a été partiellement utilisé durant l'exercice 2025-26 dans le cadre de ce projet.

Annexes aux comptes

Subventions

	<u>2025 - 2026</u>	<u>2024 - 2025</u>
État de Genève - Contrat de prestations	509 080.00	377 000.00
Ville de Genève infrastructure/fonctionnement	178 810.00	178 810.00
Ville de Genève camps/production	91 920.00	88 815.00
Confédération - OFAS - art.7, al.2, LEEJ	164 395.00	147 783.00
Confédération - OFAS - art.9, LEEJ	12 385.00	8 980.00
Communes genevoises ¹	65 855.00	86 517.00
Communes romandes ¹	2 030.00	2 005.00
	<u>1 024 475.00</u>	<u>889 910.00</u>

¹ Grâce à une action menée par le GLAJ-GE (Groupe de liaison genevois des Associations de Jeunesse) en 2003, la plupart des communes genevoises se sont engagées à subventionner les colons de leurs communes participant à nos activités à hauteur de CHF 10.- par jour et par enfant. Depuis l'année 2017, une partie de ces communes ont augmenté leur subvention qui peut maintenant s'élever jusqu'à CHF 15.- par jour et par enfant. Certaines communes romandes soutiennent également nos activités. Détails pages suivantes.

Par le biais du contrat de prestation conclu entre le Département de l'instruction publique et le CPV, une subvention non-monétaire pour la mise à disposition de maisons de vacances est octroyée au CPV. La valeur annuelle pour la mise à disposition durant 7 semaines de ces maisons a été évaluée à CHF 48'060.- par l'État de Genève.

La Ville de Genève soutient également le CPV par le biais d'une subvention en nature en mettant à disposition de l'Association des locaux pour l'organisation de ses centres aérés. La valeur annuelle des locaux mis à disposition s'élève à CHF 1'354.-. Cette subvention en nature est prise en charge par le Service des écoles et institutions pour l'enfance du Département de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville.

Annexes aux comptes

Dons affectés

	<u>2025 - 2026</u>	<u>2024 - 2025</u>
Fondation Albatros	71 000.00	71 000.00
Fondation de Secours Mutuel aux Orphelins (FSMO)	15 000.00	15 000.00
Fondation Alfred et Eugénie Baur	20 000.00	0.00
Fondation privée genevoise (affecté)	19 500.00	154 000.00
Action bénévole Mimosa du Bonheur	7 898.77	10 995.05
Autres produits affectés	3 426.60	285.00
	<u>136 825.37</u>	<u>251 280.05</u>

Autres dons

	<u>2025 - 2026</u>	<u>2024 - 2025</u>
Fondation Albatros	62 000.00	62 000.00
Fondation privée genevoise	75 500.00	86 000.00
Fondation Nicolas Bogueret	0.00	1 478.95
GLAJ-GE - Fonds Selim Neffah	1 626.00	2 058.00
FPCV	0.00	1 470.00
Appel donateurs "Merci"	20 345.00	21 455.00
Autres dons	76.60	1 181.75
	<u>159 547.60</u>	<u>175 643.70</u>

Recettes diverses

	<u>2025 - 2026</u>	<u>2024 - 2025</u>
Location véhicules	1 265.00	8 195.00
Cotisations membres	0.00	270.00
Intérêt banque	81.20	363.08
Gain de change	166.74	0.00
Autres recettes ¹	136.03	4 229.46
	<u>1 648.97</u>	<u>13 057.54</u>

¹ Les autres recettes sont constituées de bonus de cartes de crédit 2025.

Annexes aux comptes

Frais de personnel

Nombre de collaborateurs·trices : l'Association a employé en moyenne moins de 10 collaborateurs·trices équivalent plein-temps sur l'exercice 2025-26. Il en a été de même pour l'exercice précédent 2024-25. Le montant brut des indemnités versées à la Direction du CPV durant l'exercice 2025-26 s'élève à CHF 210'984.55. Durant l'exercice 2024-25, ce montant s'élevait à CHF 212'917.85.

Frais administratifs

	<u>2025 - 2026</u>	<u>2024 - 2025</u>
Téléphone	10 752.25	13 080.17
Frais de bureau	11 875.25	14 267.95
Frais de port	4 637.05	4 644.25
Frais informatiques	23 690.34	14 399.95
Commission paiements en ligne	7 166.58	7 255.43
Frais de révision	5 000.00	4 500.00
Intérêts hypothécaires	0.00	193.00
Perte au change	931.72	-1 312.91
Autres frais administratifs	<u>5 026.92</u>	<u>13 009.90</u>
	69 080.11	70 037.74

Frais de fonctionnement

	<u>2025 - 2026</u>	<u>2024 - 2025</u>
Frais d'événements	2 549.80	1 588.25
Frais d'animation	12 690.08	13 979.60
Frais de communication	22 980.27	16 809.61
Assurances association	4 433.20	4 172.45
Cotisations partenaires et honoraires	3 199.43	3 450.00
Frais de représentation et de réunions	3 988.78	4 475.83
Annulation débiteurs douteux	8 242.75	6 349.14
Pertes et profits exercices antérieurs	0.00	4 950.74
Autres frais de fonctionnement	<u>1 299.33</u>	<u>1 061.27</u>
	<u>59 383.64</u>	<u>56 836.89</u>

Subventions

Communes Genevoises

En fonction des journées-enfants

	<u>2025 - 2026</u>	<u>2024 - 2025</u>
AIRE-LA-VILLE	0.00	0.00
ANIERES	600.00	330.00
AVULLY	200.00	255.00
AVUSY	0.00	0.00
BARDONNEX / CROIX-DE-ROZON	650.00	725.00
BELLEVUE	150.00	780.00
BERNEX	1 110.00	3 110.00
CAROUGE	4 660.00	5 605.00
CARTIGNY	555.00	795.00
CELIGNY	150.00	90.00
CHANCY	450.00	870.00
CHENE-BOUGERIES	2 540.00	5 955.00
CHENE-BOURG	4 170.00	5 865.00
CHOULEX	735.00	705.00
COLLEX-BOSSY	250.00	720.00
COLLONGE BELLERIVE	1 950.00	1 680.00
COLOGNY	870.00	1 115.00
CONFIGNON	1 800.00	1 230.00
CORSIER	400.00	300.00
DARDAGNY	1 155.00	1 365.00
GENTHOD	2 700.00	1 740.00
GRAND-SACONNEX	1 845.00	2 865.00
GY	0.00	0.00
HERMANCE	285.00	420.00
JUSSY	795.00	495.00
LACONNEX	345.00	285.00
LANCY / GRAND-LANCY	9 295.00	11 562.00
MEINIER	535.00	715.00
MEYRIN	4 685.00	5 005.00
ONEX	4 575.00	5 415.00
PERLY-CERTHOUX	435.00	260.00
PLAN-LES-OUATES	2 160.00	4 215.00
PREGNY- CHAMBESY	525.00	615.00
PRESINGE	0.00	360.00
PUPLINGE	830.00	455.00
RUSSIN	300.00	0.00
SATIGNY	1 620.00	2 670.00
SORAL	750.00	315.00
THONEX	4 250.00	5 380.00
TROINEX	420.00	435.00
VANDOEUVRES	645.00	1 230.00
VERNIER	0.00	1 570.00
VERSOIX	2 955.00	3 555.00
VEYRIER	3 510.00	5 460.00
	<u>65 855.00</u>	<u>86 517.00</u>

Subventions

Communes Romandes

En fonction des journées-enfants

	<u>2025 - 2026</u>	<u>2024 - 2025</u>
ARZIER-LE-MUIDS	100.00	50.00
ASSENS	0.00	60.00
BASSINS	50.00	0.00
BELFAUX	0.00	100.00
BOUDRY	0.00	200.00
BOURG-EN-LAVAUX	0.00	50.00
CORBIÈRES	100.00	0.00
DAILLENS	0.00	50.00
DORENAZ	0.00	80.00
DUILLIER	150.00	50.00
ECUBLENS	0.00	50.00
EPALINGES	120.00	0.00
FÉCHY	160.00	0.00
FOUNEX	120.00	200.00
GIMEL	0.00	100.00
GRANCY	150.00	0.00
LE MONT-SUR-LAUSANNE	100.00	100.00
LE VAUD	0.00	25.00
LUCENS	0.00	80.00
LUINS	50.00	0.00
MIES	120.00	200.00
POMPAPLES	0.00	50.00
PRANGINS	350.00	0.00
PREVERENGES	60.00	80.00
ROLLE	300.00	0.00
ROMAINMÔTIER-ENVY	0.00	130.00
SAINT-CERGUE	100.00	100.00
SAINTE-CROIX	0.00	100.00
SAVIGNY	0.00	50.00
VALLORBE	0.00	100.00
	2 030.00	2 005.00

Remerciements

À celles et ceux qui œuvrent au succès de nos missions

Nous adressons notre profonde reconnaissance à l'ensemble de nos partenaires, qu'ils et elles soient institutions, organismes, prestataires ou partenaires de fonctionnement. Nous remercions particulièrement les fondations philanthropiques qui, par leur confiance et leur engagement, nous donnent les moyens d'agir concrètement et de faire vivre nos projets au quotidien. Leur soutien est précieux et nous permet d'avancer avec ambition et cohérence.

Nous remercions chaleureusement les familles, les enfants et les jeunes qui nous accordent leur confiance. Leur présence, leur enthousiasme et leur curiosité donnent tout son sens à ce que nous construisons jour après jour.

Notre gratitude va également à nos moniteurs et nos monitrices ainsi qu'à l'ensemble des équipes, dont l'implication, la créativité et la bienveillance rendent chaque expérience unique et marquante.

Enfin, merci à toutes celles et ceux qui, à nos côtés, contribuent à faire vivre une vision commune : offrir à chaque enfant et à chaque jeune des espaces de loisirs de qualité, propices à l'épanouissement, à la rencontre et à la découverte.

L'équipe du CPV



© Athéna LEROY, Parc Gourgas, Mars 2026

**Ensemble, continuons de faire rayonner
la magie des camps de vacances !**